

Un article de [Managing Partner](#) du 6 août 2015, annonce que le cabinet Dentons investit dans l'intelligence artificielle destinée aux avocats. Le cabinet international a signé un accord avec IBM lui ouvrant la possibilité d'utiliser la technologie IBM Watson pour son outil qui porte le nom de NextLawLabs développé par une filiale à 100% du cabinet d'avocats.

CETTE OPÉRATION EST SIGNIFICATIVE POUR PLUSIEURS RAISONS

D'abord, l'opérateur n'est pas une « legal startup » indépendante projetant de vendre sa technologie aux utilisateurs. C'est un cabinet d'avocats qui développe lui-même une technologie. En second lieu, cette opération donne un avant-goût de la lutte technologique que vont se livrer les grandes multinationales du droit. Les outils technologiques qui permettront aux avocats de gagner en productivité vont devenir des facteurs discriminants dans le choix des clients.

NEXTLAWLABS RÉPONDRA AUX REQUÊTES DES AVOCATS FORMULÉES VERBALEMENT EN LANGAGE NATUREL.

Le système utilise alors toutes les données disponibles (sources juridiques, knowledge du cabinet...) pour proposer les solutions les plus adaptées. Ce n'est plus de la recherche qui livre des résultats bruts mais des solutions qui sont proposées parmi lesquelles l'avocat fera des choix et orientera les clients. Cette technologie connue sous le nom de **cognitive computing** permet de simplifier et d'accélérer le workflow. Le droit du futur, c'est déjà aujourd'hui.

A propos de l'auteur :

Dominic Jensen, d.jensen@eliott-markus.com

Consultant spécialisé dans la stratégie et l'organisation des cabinets d'avocats.

Auteur de « Cabinet d'Avocats, création et stratégie, organisation et gestion » aux éditions Dalloz.

Directeur scientifique de Dalloz Avocats, exercer et entreprendre.

Enseignant à l'EFB et directeur stratégie de l'agence Elliott & Markus.

Suivez l'agence sur [LinkedIn](#) !

Suivre l'agence sur [Twitter](#) !